

# LA LANGUE ARMÉNIENNE

## AUJOURD'HUI

Le propre des sociétés est de se définir, de définir les autres et d'interagir. Le contact, au sens le plus large de ce terme, peut entraîner la perte et l'adoption de langues, de religions, de manières de penser. Aussi, pour exister, l'idée nationale doit créer une norme où, selon les contextes historiques, la langue, la religion ou d'autres facteurs créeront l'ancrage de l'identité.

La question linguistique a une importance fondamentale, puisqu'elle sert dans bien des cas à la définition de la différence culturelle, et ce particulièrement pour le peuple arménien.

Nous tenterons d'esquisser, dans les lignes qui suivent, l'historique et le fonctionnement de cette langue, chère à de prestigieux linguistes tels que A. Meillet et E. Benvéniste.

### ***I - GÉNÉRALITÉS***

L'arménien est un rameau isolé des langues indo-européennes, se différenciant nettement des autres du groupe. En effet, elle est seule sur sa branche de l'arbre généalogique.

Dans l'*Encyclopédie de la Pléïade* (1968), l'arménien est défini comme un parler isolé, doté d'aucune innovation commune importante partagée avec d'autres idiomes. En raison des emprunts historiques faits à l'iranien, on avait d'abord rangé l'arménien dans le groupe des dialectes iraniens. Depuis les travaux de H. Hübschmann et d'A. Meillet (1895), il est établi qu'il s'agit d'une langue indo-européenne indépendante.

La langue arménienne a traversé toutes les périodes de l'histoire en compagnie du peuple qui l'a pratiquée : l'Antiquité, le Moyen-Age et les temps modernes. R. Dermerguerian (1998a) affirme ainsi que l'histoire autonome de la langue arménienne, avec tout son héritage indo-européen, commence au troisième millénaire avant notre ère et souligne son originalité : avoir une histoire continue et ininterrompue de plus de cinq mille ans.

Jusqu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, cette langue était purement orale. Comme l'irlandais, le gothique et le slave, l'arménien n'est connu qu'à partir du moment où le christianisme s'est introduit, et ce sont les besoins de l'évangélisation qui ont donné une tradition écrite à cette langue.

Un ecclésiastique arménien, Mesrob Machdotz, aurait créé en l'an 406 cet alphabet, bien adapté au phonétisme de la langue (A. Meillet, 1936). Il s'inscrit dans la lignée des alphabets dérivés plus ou moins directement de l'alphabet grec.

Cet ecclésiastique aurait également conçu les alphabets des Géorgiens et des Albanais du Caucase suivant le même concept que l'arménien, sur les principes de l'alphabet phonétique grec.

L'alphabet arménien possède un caractère rigoureusement phonétique, adapté au consonantisme riche et varié de la langue. On y ajouta au XII<sup>e</sup> siècle deux signes nouveaux : l'un pour transcrire une voyelle "o" provenant de la diphtongue "au" (օ), l'autre réservé à la transcription du phonème "f" des langues étrangères (ֆ).

L'arménien s'écrit de gauche à droite et horizontalement.

Du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècles, il s'écrivait en lettres majuscules et, par économie de parchemin

on liait les mots sans laisser de blanc, usage généralisé à toutes les langues écrites dites phonologiques. Les minuscules ont été créées après cette époque (M. Minassian, 1976).

L'invention de l'alphabet national a été conçue avant tout comme l'instrument de l'extension et de l'enracinement du christianisme, mais aussi comme un moyen de rassembler la nation autour de l'Eglise, en la délivrant des interventions des clergés syrien et grec (S. Gostanian, 1998).

Pour son apostolat, l'Eglise arménienne se devait de traduire la Bible, les écrits des Pères de l'Eglise, et de rédiger elle-même des rituels et des textes pour les besoins de ses fidèles. D'autre part, la nation arménienne, dont le pays était partagé au départ entre les empires byzantin et iranien, pouvait développer une littérature nationale et résister à l'assimilation grâce à la fixation d'une tradition écrite.

Ces deux buts furent pleinement atteints puisque la nation et la langue arméniennes ont résisté aux assauts des siècles, et cette arme spirituelle a défié le temps et toutes les invasions étrangères.

Dès l'invention de l'alphabet s'ouvre l'âge d'or de la littérature arménienne. La Bible est traduite, puis naît une littérature consacrée notamment à l'histoire des Arméniens, témoignant dès les premiers textes d'une langue hautement développée, au vocabulaire riche et à la grammaire précise (V. Basmadjian, 1979).

La langue de ces textes est savante : on l'appelle le "grabar" ou "langue des livres".

Mais au XII<sup>e</sup> siècle l'arménien classique, encore usité chez les savants, était devenu depuis longtemps une langue morte.

Du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles se développe le moyen arménien qui, par rapport à la langue littéraire, se définit comme "achkharhabar" ("langue des laïcs").

La renaissance culturelle amorcée au XVIII<sup>e</sup> siècle déboucha, au XIX<sup>e</sup>, sur la création de deux langues littéraires modernes :

– L'arménien occidental, fondé sur le dialecte de Constantinople, et dont le Génocide de 1915 a fait la langue de la diaspora ; il comprend environ 2 millions de locuteurs dispersés depuis quatre générations (R. Dermerguerian, 1992).

– L'arménien oriental, fondé sur les dialectes de l'Ararat, et qui est aujourd'hui la langue de l'Arménie, de la diaspora intérieure à la CEI et des Arméniens d'Iran.

En examinant l'histoire de la langue littéraire du V<sup>e</sup> siècle à nos jours, nous constatons que parmi les rapports linguistiques et culturels les plus variés, trois d'entre eux sont particulièrement importants : les rapports arméno-grec (du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècles), arméno-russe (du Haut Moyen-Age jusqu'à aujourd'hui) et arméno-français (du XI<sup>e</sup> à nos jours) (A. Barlézizian, 1997).

Une description et une analyse préliminaire du système d'écriture de l'arménien moderne sont nécessaires. En effet, il est intéressant de présenter au lecteur non-arménophone les différentes caractéristiques et les spécificités du système linguistique arménien, pour pouvoir aborder les réflexions et les discussions qui seront développées dans les sections expérimentales de cette thèse.

## II - SECONDE ARTICULATION : GRAPHO-PHONOLOGIE

### A - Ecriture de l'arménien

Tableau n° 4 - L' alphabet arménien

Imprimerie Majuscule	Imprimerie Minuscule	Cursive Maj.	Cursive Min.	Nom des lettres	Nom des lettres	Correspon- dance phonét.
Ա	ա	Ա	ա	այբ	[ajp]	[ɑ]
Բ	բ	Բ	բ	բեն	[pen]	[p]
Գ	գ	Գ	գ	գիւ	[kim]	[k]
Դ	դ	Դ	դ	դա	[ta]	[t]
Ե	ե	Ե	ե	եչ	[jetʃ]	[e], [je]
Զ	զ	Զ	զ	զա	[za]	[z]
Է	է	Է	է	է	[e]	[e]
Ը	ը	Ը	ը	ըթ	[ət]	[ə]
Թ	թ	Թ	թ	թօ	[to]	[t]
Ժ	ժ	Ժ	ժ	ժէ	[ʒe]	[ʒ]
Ի	ի	Ի	ի	իւի	[ini]	[i]
Լ	լ	Լ	լ	լիւ	[lyn]	[l]
Ն	ն	Ն	ն	նէ	[xe]	[x]
Տ	ժ	Տ	ժ	ժա	[dza]	[dz]
Կ	կ	Կ	կ	կեն	[gen]	[g]
Հ	հ	Հ	հ	հօ	[ho]	[h]
Ձ	ձ	Ձ	ձ	ձա	[tsɑ]	[ts]
Ղ	ղ	Ղ	ղ	ղատ	[Rad]	[R]
Ճ	ճ	Ճ	ճ	ճէ	[dʒe]	[dʒ]
Մ	մ	Մ	մ	մեն	[men]	[m]
Յ	յ	Յ	յ	հի	[hi]	[j], [h]
Ն	ն	Ն	ն	նու	[nu]	[n]
Շ	շ	Շ	շ	շա	[ʃɑ]	[ʃ]
Ո	ո	Ո	ո	վօ	[vo]	[o], [vo]
Չ	չ	Չ	չ	չա	[tʃɑ]	[tʃ]
Պ	պ	Պ	պ	պէ	[be]	[b]
Ջ	ջ	Ջ	ջ	ջէ	[tʃe]	[tʃ]
Բ	բ	Բ	բ	ռա	[ra]	[r]
Ս	ս	Ս	ս	սէ	[se]	[s]
Վ	վ	Վ	վ	վեւ	[vev]	[v]
Տ	տ	Տ	տ	տիւն	[dyn]	[d]
Ր	ր	Ր	ր	րէ	[re]	[r]
Յ	ց	Յ	ց	ցօ	[tso]	[ts]
Ի	ւ	Ի	ւ	հիւն	[hyn]	[v]
Փ	փ	Փ	փ	փիւր	[pyr]	[p]
Բ	ք	Բ	ք	քէ	[ke]	[k]
Օ	օ	Օ	օ	օ	[o]	[o]
Ֆ	ֆ	Ֆ	ֆ	ֆէ	[fe]	[f]

L'alphabet arménien est composé aujourd'hui de 38 lettres. On y trouve toutes les lettres de l'alphabet grec, sur lequel il repose pour l'essentiel, avec de nombreuses additions.

Les graphèmes arméniens peuvent être :

- monographe (ա, կ...)
- [z], [g]
- digraphe (աւ)
- [u]

Un même phonème peut être noté par différents graphèmes, même s'il s'agit d'une ancienne différence phonologique, encore pertinente dans certains dialectes.

ex.: /ձ/ et /գ/ [ts] ; /բ/ et /փ/ [p]...

On peut noter également que quelques graphèmes sont polyphoniques suivant leur position à l'intérieur des mots.

ex.: ե (qui transcrit les sons [e] ou [je]), յ (qui code [j] ou [h]), ո (qui note [o] ou [vo]).

## B - Arménien oriental et arménien occidental : comparaison

### 1) Particularités phonographiques

Les profondes différences socioculturelles, économiques et politiques caractérisant les milieux occidentaux et orientaux ont entraîné des évolutions dissemblables de ces deux variantes au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Il existe deux prononciations différentes en arménien moderne (occidental et oriental), et plusieurs systèmes possibles de translittération (*stricto-sensu*, il s'agit de la mise en correspondance des caractères d'un alphabet à ceux d'un autre. Par extension, des données phonologiques peuvent venir préciser certains aspects des mises en correspondance).

Plusieurs systèmes de transcription sont possibles, dont le plus conséquent est celui qui est utilisé dans la *Revue des Etudes Arméniennes* : il s'agit de la translittération scientifique de Hübschmann, Benvéniste et Meillet.

Tableau n° 5 - Translittération scientifique de Hübschmann, Benvéniste et Meillet

ա	(բ)	(գ)	(դ)	ե	զ	է	ը	թ	ժ	ի	լ	խ	ծ	(կ)
ա	(b)	(g)	(d)	e	z	ē	ə	t'	ž	i	l	x	c	(k)
հ	ձ	ղ	ճ	ւ	յ	փ	չ	ո	շ	(ալ)	(ջ)	ռ	ս	վ
հ	j	ł	č	m	y	n	š	o	č	(p)	(j)	ř	s	v
աւ	բ	գ	ւ	փ	ք	օ	ֆ							
t	r	c'	w	p'	k'	ō	f							

Des couples de parenthèses ( ) correspondent à des "mutations consonantiques" : elles ont conduit à l'inversion des sourdes et des sonores (de l'arménien oriental à l'arménien occidental) : déplacement des tensions articulatoires.

Pour faciliter la lecture au non-arménophone, nous éviterons dans la suite cette

translittération scientifique au profit de l'Alphabet Phonétique International.

/ɫ/ sera transcrit en phonétique par [ə], bien qu'en arménien, le son obtenu soit moins antérieur que celui du français et moins tendu (labialisé).

## 2) Particularités lexico-grammaticales

Comme dans toute langue, certains mots sont porteurs de plusieurs significations. En outre, deux termes différents peuvent faire référence à un même concept.

Bien que le système phonologique, les désinences nominales, la formation des temps et une partie du vocabulaire de base diffèrent en arménien occidental et oriental, l'intercompréhension reste aisée. En outre, alors que l'Arménie Soviétique avait réformé l'orthographe, l'arménien occidental a maintenu l'orthographe classique.

## 3) Réformes de l'arménien oriental

A. Donabédian (1998) parle à ce sujet de véritable politique linguistique. Durant la soviétisation, la langue devient un outil au service de l'Etat, et comme tel, elle peut être l'objet de perfectionnements techniques.

Dans les années 1920, des **Comités terminologiques**, composés de linguistes et d'hommes politiques, sont créés dans toutes les républiques soviétiques.

Les premières initiatives du Comité Terminologique d'Arménie se sont inspirées des réformes effectuées pour le russe et concernent le vocabulaire et l'orthographe. Ce comité a instauré la réglementation des emprunts et néologismes, et promulgué successivement deux réformes de l'orthographe. Elaborées par les grands linguistes arméniens, au prix de multiples pressions et de nombreux débats, celles-ci avaient pour but de rompre entièrement les traditions de l'Arménie "tsariste", même dans l'écriture.

La première, en 1922, est supposée aller dans le sens de la simplification, en remplaçant certaines diphtongues et rendant caduques les lettres "Է", "Լ" et "Օ", pour que le système soit tout à fait phonétique.

La seconde, en 1940, revient partiellement en arrière, en rétablissant les voyelles supprimées dans certaines conditions (C. Mouradian, 1990).

On remarque bien l'**inutilité de ces réformes**, censées rendre le système de l'arménien totalement phonétique alors que celui-ci est resté, du V<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, remarquablement phonétique, à la différence du français (A. Donabédian, *ibid.*). Ces dernières ont néanmoins abouti à différencier l'orthographe de la RSS d'Arménie de celle de la diaspora.

D'autres mesures ont été prises ; après avoir créé des alphabets pour les langues de culture orale (alphabet proche du cyrillique pour les peuples d'Asie centrale), le pouvoir central s'est intéressé aux alphabets existants. Au début des années 1930, un débat s'est instauré autour de la latinisation de l'alphabet arménien, avec un enjeu clair : rendre difficile l'accès au passé.

Il s'agit de la stratégie du "*rideau de fer linguistique*", avec pour seul objectif le renforcement du pouvoir soviétique (A. Donabédian, *ibid.*).

Ce débat se heurte à une opposition obstinée des intellectuels, tout comme, un peu plus tard, la proposition de cyrillisation.

Au delà de l'alphabet, les mesures les plus significatives concernent le lexique.

Sous couvert de pallier les carences, le Comité Terminologique propose perpétuellement de nouveaux termes. Alors que les possibilités d'une dérivation et d'une composition de formation presque spontanée sont infinies, le Comité publie des listes d'emprunts autorisés du russe.

Si toutes les langues vivantes connaissent des évolutions du lexique et de la syntaxe sous la pression de l'usage, en Union Soviétique c'est le pouvoir qui dirige et contrôle ces transformations. Elles vont toutes dans le sens sinon de la russification, du moins de la soviétisation du langage et, au-delà, bien sûr, de la pensée (C. Mouradian, 1990).

La "perestroïka" relancera le débat national, avec le désir de "dérussification" de tout le pays.

## **C - Aspects phonétiques et phonologiques comparés de l'arménien occidental moderne et du français**

### **1) Deux systèmes**

Les phonèmes du français sont au nombre de 36 pour 26 lettres dont 17 consonantiques, 16 vocaliques et 3 semi-vocaliques.

L'arménien possède 31 phonèmes pour 38 lettres dont 23 consonantiques, 7 vocaliques et 1 semi-vocalique.

### **2) Comparaison des deux systèmes**

*Premiers constats :*

- les deux inventaires sont assez proches quant au nombre d'unités : 36 et 31, respectivement ;
- les voyelles sont beaucoup plus nombreuses en français ;
- l'inventaire des consonnes fonctionnelles du français est de 4 unités inférieur à celui des consonnes de l'arménien : 20 et 24, respectivement.

*Remarque :* les consonnes et les semi-voyelles fonctionnent comme des consonnes dans la structure phonologique de la syllabe, d'où les chiffres des inventaires respectifs : (17 + 3) et (23 + 1).

Les tableaux phonologiques comparatifs n° 6 et 7 conduisent à quelques commentaires :

- Dans certains dialectes, les locuteurs ne distinguent plus /**ɾ**/ (r roulé bref et chuinté) de /**ɹ**/ (le deuxième étant roulé plus longuement). /**ɾ**/ est utilisé dix fois plus que /**ɹ**/ dans les mots (A. Khatchatrian, 1988).

Plus que d'une pertinence phonologique, il s'agit d'une variante libre (selon les idiolectes individuels) : l'opposition a donc peu de rendement sur le plan fonctionnel. C'est pourquoi une seule des deux unités concernées, /**ɾ**/, apparaît dans le Système Phonologique de l'Arménien Occidental Moderne.

Tableau n° 6 - Tableau phonologique de l'arménien (Données articulatoires)

FONCTION F	CONSONNE									VOYELLE		
	Occlusif			Mi-occlusif		Constrictif				Libre		
Mode articulaire						Laté- ral	Méd. à bat- tement simple	Médian continu		Fer- mé	Mi- ouv- ert	Ou- vert
	Oral	Oral	Oro- nasal	Oral		Oral				Oral		
Mode phonatoire	Non- voisé	Voisé	Voisé	Non- voisé	Voisé	Voisé	Voisé	Non- voisé	voisé	Voisé		
<u>Zones d'articulation</u>												
Bi-labial	/p/	/b/	/m/									
Labio-dental								/f/	/v/			
Dental	/t/	/d/	/n/	/ts/	/dz/			/s/	/z/			
Alvéolaire						/l/	/r/					
Prépalatal/Palatal				/tʃ/	/dʒ/			/ʃ/	/ʒ/	/i/	/e/	
Palatal/Vélaire	/k/	/g/						/x/	/j/	/y/	/ə/	/a/
Vélaire/Uvulaire								/h/	/ʀ/	/u/	/o/	

Tableau n° 7 - Tableau phonologique du français (Données articulatoires)

FONCTION F	CONSONNE									VOYELLE			
	Occlusif			Mi- occlusif		Constrictif				Libre			
Mode articulaire						La- té- ral	Méd. à bat- tement simple	Médian continu		Fer- mé	Mi- Fer- mé	Mi- ouvert	Ou- vert
	Oral	Oral	Oro- nasal	Oral		Oral				Oral	Oral	O ON	O ON
Mode phonatoire	Non- voisé	Voisé	Voisé	N- v.	V.	Voisé	Voisé	N- v.	Voisé	Voisé			
<u>Zones d'articulation</u>													
Bi-labial	/p/	/b/	/m/						/ɥ/				
Labio-dental								/f/	/v/				
Dental/alvéolaire	/t/	/d/	/n/					/s/	/z/				
Alvéolaire/ Post-Alvéolaire						/l/		/ʃ/	/ʒ/				
Prépalatal/Palatal			/ɲ/					/j/		/i/	/e/	/ɛ/ /ē/	/a/
Palatal/Vélaire	/k/	/g/						/w/	/y/	/ø/	/ə/	/œ/ /œ̃/	
Vélaire/Uvulaire								/ʀ/	/u/	/o/	/ɔ/ /ɔ̃/	/ɑ/ /ã/	

– Il en est de même pour les phonèmes représentés par les lettres /ɸ/ et /β/, /ɲ/ et /p/, /q/ et /p/, /ʒ/ et /z/, /g/ et /d/. Il s'agit d'une ancienne différence phonologique, encore pertinente dans certains dialectes, liée au système ternaire des occlusives et affriquées de l'arménien classique, devenu binaire dans l'arménien occidental standard.

Selon A. Donabédian (1997), l'aspiration disparaîtrait au profit des sourdes dans le système phonétique des Arméniens de France. Elle constate de plus une tendance à la disparition du /h/ aspiré chez les locuteurs de France.

– Quant au timbre des voyelles, on observe des variantes combinatoires et, parfois, des nasalisations. Leur faible nombre, dans l'inventaire, permet plus de libertés d'actualisation. Autrement dit, leurs aires de dispersion respectives sont plus larges qu'en français.

A. Donabédian (2000) note une tendance à l'aperture des voyelles d'arrière, pouvant être attribuée à une influence du français.

– Du point de vue de l'accent, l'arménien occidental utilise fréquemment des accents d'expression (négatif, interrogatif...), qui se placent normalement sur la dernière syllabe du mot mis en relief. Une syllabe finale dont la voyelle est ը [ə] ne peut porter l'accent qui est reporté sur l'avant-dernière syllabe.

### ***III - RELATIONS PHONIE-GRAPHIE***

#### **A - Difficultés à l'intérieur du système arménien**

##### **1) Confusions visuelles possibles**

###### a) portant sur

– l'orientation spatiale :

- le haut et le bas                      **u/n**    **ւ/ղ**
- la droite et la gauche              **վ/g**    **բ/դ**    **ղ/ր**    **լ/յ**    **ճ/ժ**
- simultanément sur les deux        **հ/ւ**    **հ/g**    **ր/յ**    **ե/բ**

– le rythme :                              **ա/u**    **ւ/լ**

– des traits formels communs :        **ա/պ**    **խ/տ**    **վ/գ**    **վ/ջ**    **ճ/ն**  
    **ղ/դ**    **բ/ը**    **ռ/ն**    **ր/ը**    **գ/դ**  
    **ր/ի**    **ի/խ**    **վ/ի/փ**

###### b) Une même graphie peut représenter des sons différents selon sa position à l'intérieur des mots :

- à l'initiale
- en position médiane
- en finale

- **ե** se prononce [je] à l'initiale et [e] en milieu de mot,
- **յ** se prononce [j] en milieu de mot, et [h] à l'initiale. En fin de mot polysyllabique (et dans les formes verbales monosyllabiques) **յ** ne se prononce pas (ex.: "**լայ**"). Enfin, dans les monosyllabes, il est nettement prononcé [j] (ex.: "**հայ**").
- **ռ** se prononce [o] en milieu de mot, [vo] à l'initiale (sauf s'il est suivi d'un **վ** [v]). Dans ce cas-là, on prononcera [ov].

###### c) Un même son peut avoir des graphies différentes :

ex.:    **յ/հ**                      **ե/է**  
           **[h]**                      **[e]**

Les consonnes **փ**, **թ** et **ք** ([p], [t], [k]) sont les correspondantes aspirées de **բ**, **դ** et **գ**.

d) Des différences existent entre les lettres cursives et les caractères d'imprimerie :

ex.:	ձ	et	đ
	ւո	et	ʋo
	ց	et	y
	Հ	et	h

**2) Confusions auditives possibles**

Outre les confusions identiques au français (ex.: sourdes/sonores [ʃ]/[ʒ], [k]/[g]...), l'on peut trouver des confusions dues aux phonèmes inexistantes en français :

ex.:	ղ / ղ / ռ	խ / ղ	ձ / ջ / չ	ծ / ց / ձ
	[R]/[r]	[x]/[R]	[dʒ]/[tʃ]	[dz]/[ts]

**3) Mécanismes de lecture**

a) Digramme de l'arménien

**ու** : ce digramme se prononce [u], sauf lorsqu'il est suivi d'une voyelle. Dans ce cas là, il se prononcera [v].

ex.:	<b>ոււ</b>	⇒	[vɑ]
	<b>ուե</b>	⇒	[ve]
	<b>ուի</b>	⇒	[vi]
	<b>ուն</b>	⇒	[vo]

b) Autres particularités

Lorsqu'un mot commence par deux consonnes, il convient de placer un "e" muet dans la prononciation après la première consonne. Toutefois le "e" muet doit se placer à l'initiale dans les cas suivants :

- la lettre **ւ** ([z]) se prononce [əz] devant les consonnes **բ / գ / ձ** ([p], [k], [m]).
- la lettre **ս** ([s]) se prononce [əs] devant les consonnes **ւ / լ / ղ / ճ / լ / ղ / լ** ([b], [d], [k], [p], [t], [g]).
- la lettre **ջ** ([ʃ]) se prononce [əʃ] devant la consonne **ւ** ([d]).

**B - Incidences de pratiques linguistiques différentes**

L'apprentissage de deux langues va rencontrer, le plus souvent, des obstacles ou des facilitations.

On a donné à ces deux phénomènes les noms empruntés à la psychologie de l'apprentissage : l'interférence et le transfert.

Pour des raisons didactiques, il est intéressant de dissocier les effets négatifs des transferts de leurs effets positifs ; mais on constate que cette tâche est très difficile.

Dans l'analyse d'erreurs, tous les énoncés erronés ne doivent pas être considérés comme interlinguistiques, c'est-à-dire être expliqués par le phénomène de l'interférence. Ils

peuvent être dus aussi à l'influence de l'acquisition antérieure sur l'acquisition postérieure dans la même langue.

Ces transferts à résultats négatifs ou interférences interlinguistiques sont généralement imputables aux différences entre les systèmes des langues concernées. Mais ils peuvent également provenir de stratégies individuelles d'apprentissage.

Pour A. Jacquet-Andrieu (2001, p. 143), la notion d'interlangue se rapporte «(1) aux incidences réciproques de deux langues acquises/apprises parallèlement (ensemble ou L2 légèrement différée, mais avant 10-11 ans) et (2) aux incidences de la première structure linguistique, L1 (premier support du langage), sur l'acquisition/apprentissage d'une autre : L2».

## 1) Source des erreurs

Dans l'analyse d'erreurs, la recherche de l'origine des productions déviantes revient à les expliquer, c'est-à-dire à trouver le ou les mécanismes qui ont pu les générer. Ainsi l'on distingue deux grands types d'erreurs : les erreurs intra-linguistiques et les erreurs interlinguistiques.

### a) Erreurs interlinguistiques

Une erreur est dite interlinguistique si l'énoncé produit en langue seconde (L2) s'explique par l'influence directe de la langue première (L1).

R. Porquier (1974) distingue trois types d'erreurs interlinguistiques : l'emprunt au discours, le calque, et l'interférence de système.

- l'emprunt : c'est la forme la plus facile à identifier. Il s'agit de l'emploi direct (sans aucune modification) dans l'énoncé de L2 d'un élément ou expression de L1 (mot ou groupe de mots).

- le calque : il se produit lorsqu'un mot ou une structure de la langue sont traduits dans L2 par un mot ou expression existant déjà, auquel on adjoint un autre sens ou dont on élargit l'acception initiale. Le calque peut être grammatical ou lexical.

- l'interférence de système : il s'agit du transfert d'un système de L1 dans une production en L2. L'interférence de système est l'une des erreurs interlinguistiques les plus difficiles à identifier ; elle est parfois assimilée au calque.

Ces types d'erreurs peuvent être mises en évidence dans une approche contrastive (traduction terme à terme ou comparaison des deux systèmes).

Les emprunts et les alternances sont de plus en plus fréquents chez les Arméniens de la diaspora pour tous les termes dépassant le champ domestique.

A. Donabédian (2000, p. 147) remarque que les emprunts sont généralement de deux origines : «*Les plus récents sont empruntés principalement au français, tandis que les plus anciens, qui peuvent d'ailleurs être répertoriés dans les dictionnaires, proviennent du turc*». Elle souligne par ailleurs que ceux-ci sont conscients chez la majorité des locuteurs, même chez les non-turcophones, en raison de l'existence d'un «*double lexique pour les mots les plus familiers, y compris d'origine turque*».

### b) Erreurs intra-linguistiques

S'il est évident que l'apprentissage de L2 subit toujours l'influence de L1, il faut noter également que les acquisitions antérieures de L2 influent sur ce qui sera acquis/appris ultérieurement dans la même langue.

Les erreurs se répartissent suivant quatre mécanismes :

- Surgénéralisation ;
- Ignorance de restriction de règles ;
- Application incomplète de règles ;
- Hypothèses erronées.

Les locuteurs de la langue-cible comme les natifs sont susceptibles de produire ces constructions mal formées.

Pour notre propos qui concerne l'acquisition de la langue écrite, nous nous intéresserons plus particulièrement aux interférences phonologiques des erreurs interlinguistiques.

## 2) Confusions phonie-graphie

- lettres à formes graphiques identiques mais à valeur phonique différente.

Si l'on compare les formes graphiques et les valeurs phoniques de chaque lettre dans les deux écritures, on s'aperçoit qu'il y a plusieurs paires de lettres qui, par convergences de différents ordres, se prêtent plus ou moins facilement à la confusion au cours des activités de lecture et d'écriture :

<b>g/g</b>	<b>u/u</b>	<b>n/n</b>	<b>յ/j</b>	<b>հ/h</b>	<b>զ/զ</b>	<b>փ/փ</b>
[ts]	[s]	[o] ou [vo]	[j] ou [h]	[h]	[k]	[k]

- lettres à forme graphique et valeur phonique identiques : o/o

- lettres à graphies inversées et dont les valeurs phoniques sont différentes :

<b>u/m</b>	<b>n/u</b>	<b>u/n</b>	<b>g/h</b>
[ɑ]	[o] ou [vo]	[s]	[ts]

- absence de phonèmes et graphèmes équivalents en français

<b>խ/ր/n,</b>	<b>ճ/ց/ձ ...</b>
[x]/[r]	[dʒ]/[ts]

- graphies arméniennes et chiffres arabes

<b>կ/4</b>	<b>ց/9</b>	<b>ե/5</b>	<b>շ/2</b>
[g]	[ts]	[e]	[j]

Les apprenants doivent donc faire face à un processus de différenciation et de discrimination des images visuelles et phoniques des lettres partagées entre deux alphabets. Des mécanismes divers peuvent engendrer des transferts phonétiques : transmission, d'un alphabet à l'autre, de la valeur phonologique d'une lettre donnée, à cause d'une forme graphique bivalente.

ex.: **ս/ս**  
[s]/[y]

## 3) Confusions dans la ponctuation

La ponctuation, support à la mise en ordre des idées, résulte d'un apprentissage ; c'est

une norme. Par la lecture, l'enfant y est initié. On distingue deux niveaux de lecture à voix haute :

- au premier niveau, il s'agit de transformer le langage écrit en langage oral. La ponctuation donne des indications sur la hauteur de la voix et sur les silences.

- au second niveau correspond l'accès à la compréhension du texte, qui s'exprime dans l'intonation donnée à la voix.

L'enfant peut respecter la ponctuation dans la lecture sans en comprendre le sens. Cependant, la modulation de la voix, guidée par la ponctuation, constitue un facteur perceptif de la compréhension du texte.

Les ponctuations du français et de l'arménien sont assez différentes ; des interférences entre les deux systèmes peuvent s'établir.

- Le point arménien (.) correspond au point virgule et au deux-points français.

- Le point final, en arménien, est représenté par (:).

- Le signe (՛) se place en exposant, sur la dernière syllabe (ou voyelle) accentuée des locutions interjectives ou du mot qui est prononcé avec exclamation. Il marque l'admiration, l'affection, la tristesse ou le regret.

- Le signe (Է) signifie l'interrogation, et à la différence des langues latines il se place sur la voyelle de la dernière syllabe accentuée du mot interrogé.

- Ce signe (՛) est un accent de contraste, souvent impératif, qui dans la prononciation correspond à un renforcement de la syllabe, sans allongement.

- Le signe (՛), particulier à l'arménien, se met en exposant après un mot, pour une pause plus courte que celle indiquée par la virgule. On l'emploie pour séparer de la proposition principale une proposition conditionnelle, participiale ou elliptique placée en tête.

- La parenthèse, les guillemets, le tiret, la virgule correspondent aux mêmes signes que ceux du système français. L'emploi de la majuscule est le même qu'en français.

#### 4) Interférences dans les règles de lecture

- En français, le "e" placé en finale est muet. Cette règle peut être transposée à mauvais escient en arménien ; certains enfants omettent ou rajoutent des "e" en fin de mot (cette erreur se retrouve néanmoins dans d'autres pays également).

- Les règles de composition des mots sont très différentes d'une langue à l'autre, ce qui peut engendrer des difficultés de prononciation. En effet, en arménien, il est courant de trouver une succession de trois, quatre, voire cinq consonnes, contrairement au français où la présence de trois consonnes successives est un maximum.

ex.:    **լմնցնել** (finir)      **մրմնջել** (murmurer)  
         [lɔmɔntsənɛl]            [mɔrmɔntʃɛl]

Il y a lieu cependant d'insérer dans la prononciation un "e" muet bref pour soutenir des consonnes qui se suivent. En arménien, le [ə] ne s'écrit guère que lorsqu'il est prononcé distinctement.

ex.: ընել (faire)                    մարդը (l'homme)  
[ənel]                                [mɑrtə]

### 5) Interférences graphiques

Dans l'écriture cursive et l'imprimerie, les graphies arméniennes occupent différentes positions par rapport à la ligne réelle ou imaginaire : celle-ci peut les porter, les accrocher ou les traverser.

ex.: ---ա---ը---մ---յ---լ---շ---վ---փ---ֆ-----

Les apprentis-scripteurs doivent faire face aux particularités graphiques de chaque système et à leurs dissemblances :

ex.: --t-- (français) ---տ--- (arménien)

En outre, l'écriture liée n'étant pas enseignée en arménien, cela génère une différence supplémentaire à gérer.

Les différences alphabétiques et graphiques sont assez contrastées entre le français et l'arménien, lorsqu'à première vue le lecteur compare les écritures. En effet, la différence des deux alphabets, dont certaines lettres n'ont pas leur équivalent phonétique dans l'autre langue, mais surtout la complexité du graphisme des lettres dans chacune des deux langues et de la discrimination phonétique constituent autant de facteurs pouvant perturber l'enfant dans l'apprentissage et la maîtrise spatio-motrice de l'écriture et de la lecture.

L'analyse contrastive des systèmes en contact permet dans une très large mesure de prévoir le comportement du bilingue. Mais toutes les interférences probables n'ont pas nécessairement lieu et peuvent être plus ou moins bien contrôlées, selon les circonstances.

La partie expérimentale devrait permettre de mettre en évidence les difficultés véritablement rencontrées chez les enfants arméniens étudiés.

## ***IV - PREMIÈRE ARTICULATION : QUELQUES PARTICULARITÉS DE L'ARMÉNIEN OCCIDENTAL MODERNE***

Les informations proposées ci-dessous s'inspirent des ouvrages de F. Feydit (1969), A. Meillet (1963), H. Kurkjian (1982) et A. Donabédian (1993).

### **A - Verbe**

Le système verbal demeure d'une structure très européenne par ses oppositions de thèmes (présent/passé), de modes (indicatif/subjonctif/impératif), de temps et de personnes.

Les temps composés sont formés du participe passé et de l'auxiliaire (verbe être

uniquement). A la voix active, les mêmes temps d'auxiliaires donnent les mêmes temps composés qu'en français.

L'infixation entre le radical et la terminaison d'un suffixe caractéristique marque la différenciation de l'actif et du passif.

Le **présent** et l'**imparfait**, en arménien, sont toujours précédés de **կը** [gə], sauf dans les verbes suivants :

- **եմ** (être) – verbe défectif complété par **ըլլամ** ;
- **կամ** (être, exister) – verbe défectif complété par **ըլլամ** et **գտնուիլ** ;
- **ունիմ** (avoir) – verbe défectif complété par **ունենամ** ;
- **գիտեմ** (savoir) – verbe défectif complété par **գիտնամ** ;
- **կրնամ** (pouvoir) – verbe défectif complété par **կարենամ**.

Le **ը** de **կը** s'élide devant les voyelles (**ի**).

Deux **futurs** correspondent au futur dit "simple" du français.

- un futur formé avec **պիտի** [bidi] (littéralement : il faut), et le présent du subjonctif. Il indique simplement et de façon indéterminée qu'une action aura lieu. Issu d'une forme périphrastique d'obligation, il est employé pour les injonctions.

- un futur formé avec **կը** [gə] et le subjonctif présent. Il s'emploie toutes les fois que l'action future est déterminée par une condition ou par une datation qui, elle-même, peut être exprimée par une date réelle ou une proposition circonstancielle de temps.

Le **conditionnel** est, pour la forme comme pour le sens, un imparfait du futur. Il est formé de **պիտի** ou de **կը** suivi de l'imparfait du subjonctif.

L'**impératif** comprend les deuxièmes personnes seulement.

L'**infinitif**, en arménien, a conservé toute sa valeur de forme substantive du verbe : il peut donc se décliner et même prendre l'article.

La **forme interrogative** : la forme du verbe reste inchangée pour l'interrogation : elle se comprend dans la conversation grâce à l'intonation, et dans l'écriture avec l'emploi du signe interrogatif : <sup>◌̇</sup>, qui note une élévation de la voix sur la syllabe qu'il surmonte.

La **forme négative** s'obtient en plaçant la particule négative **չ** [tʃ] devant le verbe ou l'auxiliaire. Elle est remplacée par **մի** à l'impératif.

La terminaison du verbe suffit pour indiquer la personne et le nombre. On utilise donc la suffixation pour caractériser le nom et le verbe. L'addition du pronom enclitique est facultative ; il sert seulement à mieux marquer ce qui est déjà suffisamment indiqué par la forme personnelle.

## B - Nom

J.-P. Mahé (1995, p. 175) souligne que «le plus grand contraste morphologique entre le français et l'arménien apparaît dans le système nominal».

- Genre des noms : l'arménien est la seule langue indo-européenne à ignorer le genre tout au long de son histoire, qu'il s'agisse du substantif, du pronom, de l'adjectif ou de l'article. Cependant, lorsqu'il s'agit d'êtres animés, des noms différents peuvent désigner l'homme ou la femme, le mâle ou la femelle.

- Nombre des noms : il y a deux nombres, le singulier et le pluriel.

Le pluriel est marqué par les morphèmes **եր** [er] (lorsque le nom est monosyllabique), ou **ներ** [ner] (lorsqu'il est polysyllabique), qui sont placés entre le lexème nominal et le morphème casuel. Nous approfondirons la formation du pluriel dans la suite de notre propos.

- Cas : le nom prend des formes différentes suivant sa fonction dans la phrase, au sens linguistique du terme. Au singulier comme au pluriel, le nom peut revêtir *quatre formes*, chacune d'elles correspondant à plusieurs fonctions grammaticales déterminées. Ces formes s'appellent des cas ; en principe chacun est caractérisé par une terminaison particulière. Dans la réalité, il arrive souvent que deux ou trois cas aient la même désinence. La terminaison d'un nom varie donc suivant le nombre et la fonction, comme celle d'un verbe français varie suivant la personne, le nombre, le temps et le mode.

On distingue les déclinaisons par la terminaison du génitif. La première déclinaison a le génitif en **ի** ([i]). C'est la plus riche de toutes, à tel point que les autres pourraient presque, maintenant, être considérées comme des exceptions. En outre, il existe une tendance très forte à unifier les déclinaisons et à les ramener toutes à un seul type : celui de la première.

La langue arménienne dispose d'un génitif/datif, d'un instrumental et d'un ablatif. Cependant, le nominatif et l'accusatif sont confondus en un seul "cas direct" à morphème zéro.

ex. : Déclinaison du monosyllabe : **հաց** (pain)

	<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
Nominatif	<b>հաց</b> [hots]	<b>հացեր</b> [hotser]
Accusatif	<b>հաց</b> [hots]	<b>հացեր</b> [hotser]
Génitif	<b>հաց-ի</b> [hotsi]	<b>հացեր-ու</b> [hotseru]
Datif	<b>հաց-ի</b> [hotsi]	<b>հացեր-ու</b> [hotseru]
Ablatif	<b>հաց-է</b> [hotse]	<b>հացեր-է</b> [hotsere]
Instrumental	<b>հաց-ով</b> [hotsov]	<b>հացեր-ով</b> [hotserov]

ex. : Déclinaison du bisyllabe : **սեղան** (table)

	<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
Nominatif	<b>սեղան</b> [seRɑn]	<b>սեղաններ</b> [seRɑnner]
Accusatif	<b>սեղան</b> [seRɑn]	<b>սեղաններ</b> [seRɑnner]
Génitif	<b>սեղան-ի</b> [seRɑni]	<b>սեղաններ-ու</b> [seRɑnneru]
Datif	<b>սեղան-ի</b> [seRɑni]	<b>սեղաններ-ու</b> [seRɑnneru]
Ablatif	<b>սեղան-է</b> [seRɑne]	<b>սեղաններ-է</b> [seRɑnnere]
Instrumental	<b>սեղան-ով</b> [seRɑnov]	<b>սեղաններ-ով</b> [seRɑnnerov]

**Le nominatif** est le cas du sujet, de l'attribut du sujet et de l'apposition au sujet.

**L'accusatif** est celui du complément d'objet direct et de ses attributs. Dans la déclinaison du substantif, il a la même forme que le nominatif, tant au singulier qu'au pluriel.

**Le génitif** est le cas du complément possessif du nom : il indique un rapport de "possession" au sens grammatical du terme, c'est-à-dire qu'il correspond, pour l'emploi, à un adjectif possessif. Au singulier la désinence **ի** ([i]) est apposée à la forme du nominatif. Au pluriel, la diphtongue caractéristique est **ու** ([u]), apposée à la forme du nominatif pluriel.

**Le datif** est celui du complément d'objet indirect ; il indique celui à qui l'on donne ou destine quelque chose. Le datif singulier du substantif a la même forme que le génitif. De même, le datif pluriel est semblable au génitif pluriel.

**L'ablatif** est proprement le cas indiquant l'origine, le point de départ, l'endroit ou l'objet dont on s'éloigne. Il indique aussi la cause, cette dernière étant l'origine de l'action ou de l'état. Il se forme en suffixant un **է** ([e]) à la forme du nominatif. Au pluriel, c'est également un **է** que l'on suffixe à la forme du nominatif pluriel.

**L'instrumental** est le cas du complément circonstanciel de moyen, celui auquel se met le nom représentant l'objet dont on se sert pour accomplir une action. On l'utilise par ailleurs pour indiquer les particularités d'une chose, le signalement de quelqu'un. L'instrumental se forme en ajoutant **ով** ([ov]) au nominatif. Au pluriel, la même terminaison se suffixe à la forme du nominatif pluriel.

## **C - Article**

• **L'article défini** se présente sous deux formes **-ն** ([n]) ou **-ը** ([ə]), que l'on suffixe au nom. Il est indépendant de toute idée de genre ou de nombre. Le choix entre l'une

ou l'autre forme est purement euphonique ; si le mot se termine par une voyelle, le **ը** est remplacé par **ւ**.

ex.: **մատանի-ւ**  
[mɑdɑnɪn]  
(bague-art.déf.)  
la bague

ex.: **դանակ-ը**  
[dɑnɑgə]  
(couteau-art.déf.)  
le couteau

• L'**article indéfini** est représenté par le mot **մը** ou **մըն** ([mə] ou [mən]) – ajout de **ւ** lorsque l'article est suivi d'un mot commençant par une voyelle – qui se place après le nom, mais sans s'y accoler. Il est invariable en genre et en cas, et réservé au singulier.

ex.: **նամակ մը**  
[nɑmɑgmə]  
(lettre art.indéf.)  
une lettre

ex.: **տուն**                      **տուն-ը**                      **տուն մը**  
maison                      la maison                      une maison

**Հայաստանը սիրուն երկիր մըն է:**  
[hɑjɑsɑnə] [sɪrʊn] [jɛrgɪr] [mən] [e]  
L'Arménie est un beau pays.

## D - Adjectif

• L'**adjectif épithète** se place devant le nom qu'il détermine. Cependant, si on tient à le mettre en relief, on peut le placer après.

L'adjectif est invariable, tant comme épithète que comme attribut. En effet, l'ordre fixe des mots rend inutile l'emploi de la flexion dans ce cas particulier. Cependant, lorsqu'il est employé substantivement, il est variable au même titre qu'un substantif, et prend l'article.

• L'**adjectif démonstratif** : les démonstratifs attirent l'attention par la rigueur du parallélisme de leurs formes et de leurs significations. Alors qu'en français il n'y a que deux degrés dans les démonstratifs, l'arménien en possède trois comme le latin, correspondant aux trois personnes du verbe. Trois éléments radicaux, caractérisés chacun par une seule consonne **ս**, **դ**, ou **ն** ([s], [t] ou [n]), servent à les former. En latin, ils se traduisent exactement par hic, iste et ille. La précision avec laquelle sont distinguées les personnes dans le démonstratif sert en quelque sorte de substitut à la notion absente de genre grammatical.

• L'**adjectif possessif** : le substantif déterminé par un adjectif possessif doit prendre un article (correspondant aux trois personnes du verbe). Le nombre de l'objet possédé est sans influence sur le choix de l'article, désigné sous le nom d'article auxiliaire du possessif.

Ces articles ont deux caractères essentiels :  
 – ils sont absolument invariables,  
 – ils sont enclitiques, s'unissant au terme précédent (le substantif), pour former un seul mot avec lui.

ex.:	<b>վարդ</b> [vart]	<b>վարդս</b> [vartəs] (rose-adj.poss.)	<b>վարդերս</b> [varterəs] (rose-morph.pl.-adj.poss.)	<b>վարդերդ</b> [varterət]
	rose	ma rose	mes roses	tes roses

Ces particules servaient d'abord à déterminer une phrase toute entière, et cet usage a partiellement subsisté en arménien. Elles se sont réduites au point de déterminer un seul mot de la phrase.

On peut accentuer la possession en ajoutant devant le mot un adjectif possessif.

## E - Pronom personnel

Dans la déclinaison du pronom personnel, les six cas sont bien différenciés. Très peu employé comme sujet (la terminaison du verbe suffit pour indiquer la personne et le nombre), il sert alors à mettre en relief la personne ou la personnalité du sujet.

## F - Conjonction

### 1) Conjonction de coordination

L'utilisation des conjonctions est similaire en français et en arménien. Elles servent à relier deux propositions à l'intérieur d'un même énoncé.

### 2) Conjonction de subordination

Comme les conjonctions de coordination, celles de subordination diffèrent peu du français. On peut néanmoins noter une plus grande richesse de ces termes dans la langue arménienne.

*Quelques exemples :*

<b>թէ, որ</b> [te], [vor]	que
<b>եթէ, թէ որ</b> [jete], [tevor]	si
<b>սայնանով որ, սիայն թէ</b> [bajmanovvor], [miojnte]	à condition que
<b>թէեւ, թէպէտ, թէպէտեւ</b> [tejev], [tebed], [tebedev]	quoique
<b>քանի որ, որովհետեւ</b> [kanivor], [vorovhedev]	puisque

## G - Préposition

En arménien, la plupart des prépositions ont été remplacées par des postpositions. Les prépositions régissent quatre cas : l'accusatif, le génitif, le datif et l'ablatif.

## H - Postposition

En arménien, comme dans beaucoup d'autres langues (japonais, hindî...), des particules ayant des fonctions grammaticales locales, semblables à celles des prépositions latines, grecques ou françaises, se trouvent après le nom qu'elles modifient ; d'où leur nom de postpositions. Celles-ci régissent l'accusatif, le génitif, le datif, l'ablatif et l'instrumental.

Contrairement au français, les postpositions sont variables et peuvent se combiner avec l'article et l'adjectif possessif. Etrangère à la syntaxe du français, la postposition accompagnée du possessif n'en demeure pas moins une forme très courante en arménien. Elle est toujours suffixée.

ex. **մօտս**  
[modəs]  
près de moi

**հետդ, քու հետդ**  
[hedət], [kuhedət]  
avec toi

Toutefois, quelques exceptions comme **պէս** [bes] (comme), **համար** [hamar] (pour), **չափ** [tʃap] (autant que), ne peuvent prendre l'article ni l'adjectif possessif. Ces postpositions s'accompagnent donc du pronom personnel **ինձի** [indzi].

Enfin, **նման** [nəman] (comme), et **հակառակ** [hagarag] (contrairement à), peuvent être employés comme préposition et postposition.

## I - Ordre des éléments

Comme le soulignent L. Danon-Boileau et A. Donabédian (1993, p. 121), «*la morpho-syntaxe de l'arménien occidental moderne présente quelques particularités typologiques qui peuvent sembler contradictoires ou paradoxales. L'arménien moderne est, du point de vue de l'ordre des éléments, un exemple caractéristique de langue totalement "centripète" : sujet et objet y précèdent le verbe, le déterminant y précède le déterminé. Seule exception à cette régularité, l'article, "déterminant" par excellence, est placé en finale absolue de syntagme. Mais cela vaut pour l'article seulement, puisque tous les autres déterminants et notamment le déictique et le possessif, sont placés avant le "lexème de tête".*

ex. **Իր վերջին գիրքը կարդացի՞ր**  
[ir vertʃin kirkə kɑrtɑtsir]

*Son dernier livre-art. déf. as/lu/2 sg ?  
As-tu lu son dernier livre ?*

En outre, on sait que le sujet initial est facultatif en arménien, où la marque de personne du verbe peut suffire à l'exprimer. Dans ce cas, l'énoncé a pour structure minimale le

groupe objet-verbe. Par ailleurs ces auteurs notent que dans le groupe objet-verbe, la marque de personne joue un rôle comparable à celui des marqueurs qui suivent le lexème dans le syntagme nominal. Cette marque alors intégrée dans un morphème verbal, qui à lui seul combine les valeurs temporelles, modales, aspectuelles et de la personne.

Ainsi le morphème qui clôt le syntagme verbal, et par suite, dans une logique sujet-objet-verbe, l'énoncé complet, actualise le repérage situationnel de l'énoncé et son articulation avec le contexte, tout comme l'article clôt le syntagme nominal en assumant le repérage, la référentialité et l'articulation du syntagme dans l'énoncé.

Par rapport au verbe, l'ordre de la phrase banale est donc :

- Sujet - Complément d'objet direct ou attribut - Verbe
- $\emptyset$  - Complément d'objet direct ou attribut - Verbe

A l'intérieur d'un même groupe (groupe Sujet, groupe Attribut, groupe Complément d'objet direct ou Complément d'objet indirect, groupe Complément circonstanciel), la règle qui veut que le complément soit placé devant le mot complété gère l'ordre général des unités.

ex.:	խեղճ	կոյրիս	թշուառակաւս	կեանքը
	[xeRdʒ]	[gujrin]	[te[ʋarɑgɑn]	[gʲɑnkə]
	adj. épith. du	compl.	adj. épith. du	nom complété
	compl. du nom	du nom	nom complété	
	pauvre	aveugle-	misérable	vie-art.déf.
		gén.sing-art.déf.		

La vie misérable du pauvre aveugle (F. Feydit, 1969, p. 49)

## J - Pluriel des noms en arménien moderne

Nous avons vu que l'orthographe française est décrite par N. Catach comme un plurisystème graphique. Cette dimension si complexe de la langue française écrite se retrouve-t-elle dans la langue arménienne ?

Nous nous attacherons donc, dans la suite de notre propos, à étudier les spécificités des marques du pluriel pour ce système d'écriture.

### 1) Généralités

La marque du pluriel en arménien moderne paraît simple *a priori* : il s'agit d'un morphème pouvant avoir deux formes et se plaçant immédiatement après la base lexicale du nom, donc le cas échéant, avant la marque casuelle et/ou l'article défini (A. Donabédian, 1993).

Le fonctionnement du pluriel est donc morphonogrammique en arménien : les morphèmes - er - (après un monosyllabe ou un dérivé de monosyllabe) et - ner - (après un polysyllabe) modifient la structure des mots, à l'oral comme à l'écrit.

Pour C. de Lamberterie (1993), l'arménien moderne a poursuivi, au moins dans la flexion nominale, sa marche vers un type agglutinant.

Quelques cas particuliers sont notés :

– certains mots monosyllabiques se terminent par un **ն** [n] ; en langue classique ils l'ont perdu au singulier, mais il s'est maintenu devant la voyelle du suffixe du pluriel.

La forme régulière entre parenthèses est également employée mais serait moins littéraire.

ex.:	<b>մատ</b> [mɑd] doigt	<b>մատներ</b> [mɑdnɛr] des doigts	<b>(մատեր)</b> [mɑdɛr] des doigts
	<b>մուկ</b> [mug] souris	<b>մկներ</b> [mɛgnɛr] des souris	<b>(մուկեր)</b> [mugɛr] des souris
	<b>լեռ</b> [lɛr] montagne	<b>լեռներ</b> [lɛrnɛr] des montagnes	

Comme génitif-datif pluriel des noms en **-ուրիւն** [-utjun], on emploie dans la langue littéraire l'ancienne forme en **-ուրեանց** [-utjants], moins longue que la forme moderne en **-ուրիւններու** [-utjunneru].

– un mot commençant par deux consonnes ne peut être considéré comme un monosyllabe (présence du **ր** [ə] non écrit intervenant dans la prononciation). En revanche, un substantif terminé par deux consonnes est considéré comme monosyllabique.

ex.:	<b>տպիչներ</b> [dɛbitʃnɛr] des imprimantes	<b>բողկեր</b> [pɔRgɛr] des radis
------	--	--

– à côté du pluriel régulier, certains mots ont conservé un pluriel archaïque.

ex.:	<b>տղալ</b> [dɛRɑ] garçon	<b>տղաներ</b> [dɛRɑnɛr] des garçons	ou	<b>տղաք</b> ([dɛRɑk]) des garçons
	<b>մարդ</b> [mɑrt] homme	<b>մարդիկ</b> [mɑrtig] des hommes	ou	<b>մարդեր</b> [mɑrtɛr] des hommes

Pour A. Donabédian, la différence d'emploi n'est plus, dans ce cas, une différence stylistique ; elle serait liée à l'emploi collectif (pluriel irrégulier) et au pluriel dénombrable (pluriel régulier).

L'emploi de la marque de pluriel n'est cependant pas systématique lorsqu'un nom a un référent pluriel. Selon A. Donabédian (1993, p.179), «*la marque de pluriel portée par un nom ne vient pas seulement entériner une quantification, elle a une valeur propre, qui transparait dans les "nuances sémantiques" observées là où le choix entre pluriel et vide [Ø] reste possible*».

L. Danon-Boileau (1993, p. 124) souligne qu' «*au regard de l'opposition singulier/pluriel, l'arménien fonctionne quasiment comme le san, puisque "j'ai vu homme-Ø" signifie également "j'ai vu un/des*

hommes". Cependant, contrairement au san, l'arménien dispose d'un article indéfini qui permet de créer un effet de singulier, lequel pose alors expressément le caractère discernable de ce à quoi il s'applique. L'équivalent arménien de "j'ai vu un homme-Ø" (avec recours à l'article indéfini) ne peut signifier que "j'ai vu un exemplaire d'hommes" et non "j'ai vu un/des hommes". Mais ce recours à l'article indéfini demeure facultatif (l'effet étant de souligner la différenciabilité de l'individu dont on s'apprête à parler)».

Il ajoute également (ibid., p. 126) qu' «en français, le pluriel permet le retour au qualitatif uniforme, tandis que le singulier soutient la valeur argumentale de l'objet. En arménien, la situation est apparemment inverse : un énoncé tel que "Jean vend Ø-livre" vaut pour "Jean vend du livre, Jean travaille dans le livre, Jean est vendeur de livres", tandis que "Jean vend livre-s" permet au contraire de faire de livres un véritable argument objet, l'énoncé devenant alors équivalent à "ce sont des livres (de toutes sortes) que Jean vend". Même s'il s'agit dans les deux cas d'un énoncé générique, la différence qui nous intéresse subsiste : livre au "non-pluriel" précise qualitativement la nature de la vente, livre-s (au pluriel) permet de construire la référence de l'argument qui constitue l'objet de la transaction».

Cet auteur se pose alors la question suivante : «Comment comprendre que l'effet du pluriel s'inverse quand on passe de l'arménien au français ?».

## 2) Combinatoire avec le numéral

Pour A. Donabédian (1993, p.182), là se manifeste la «rupture paradoxale entre quantification et pluriel», où pour un numéral supérieur à un, le pluriel ne serait pas requis.

Elle précise que «dans les syntagmes à quantifiant :

- le prélèvement sur la classe est opéré par le numéral,
- l'article marque l'anaphore, le préconstruit et la référentialité,
- le pluriel active l'hétérogénéité [...] pouvant être de deux types :
  - \* hétérogénéité qualitative à l'intérieur de l'ensemble [...]
  - \* hétérogénéité des éléments de l'ensemble par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent [...] et donc saillance qualitative » (ibid., p. 187).

A. Donabédian en conclut que «la valeur propre au pluriel est de constituer un ensemble référentiel d'éléments qualitativement distinguables. A partir du moment où il s'agit non pas d'un ensemble mais d'une masse [...], le pluriel n'est plus marqué. Pluriel, article et numéral ont donc un rôle complémentaire, et ils opèrent conjointement» (ibid., p.187-188) .

Pour A. Mouradian (1986, p. 7-8), le substantif précédé d'un adjectif numéral ou d'un adverbe reste généralement au singulier.

ex.: "հինգ աշակերտ"
   
[hinka]agerd]
   
cinq élèves

"շատ անգամ"
   
[ʃadankam]
   
plusieurs fois

Selon cet auteur, dans certains cas le substantif porte également la marque du pluriel pour renforcer ce concept.

ex.: "հինգ աշակերտներ"
   
[hinka]agerdner]
   
cinq élèves

"շատ անգամներ"
   
[ʃadankamner]
   
plusieurs fois

### 3) Pluriel des noms composés

La formation du pluriel des mots composés est complexe. Traité comme un polysyllabe, le mot composé peut cependant former son pluriel comme un monosyllabe «à la triple condition que le deuxième élément soit monosyllabique, qu'il soit un substantif et, enfin, que sa nature ne soit pas modifiée» (F. Feydit, 1969, p. 60).

Voici deux exemples donnés par cet auteur :

<b>առագաստանաւ</b> [araksdanav] bateau à voile	<b>առագաստ</b> + <b>ա</b> + <b>նաւ</b>	
	voile	voyelle de liaison
		bateau
	des éléments du nom composé	
<b>առագաստանաւեր</b> des bateaux à voile		

Le bateau à voile reste un bateau, dans son sens primitif.

<b>սեւանորթ</b> [sevmort] qui a la peau noire	<b>սեւ</b> + <b>ա</b> + <b>նորթ</b>	
	noir	voyelle de liaison
		peau
<b>սեւանորթներ</b> qui ont la peau noire		

«Ce mot composé est un adjectif, et, pris substantivement, il fera au pluriel **սեւանորթներ**. Si le premier élément est un adjectif et le second un substantif déterminé par cet adjectif, le composé est généralement un adjectif, qui, même pris substantivement, ne peut être traité comme un substantif véritable» (ibid., p. 60).

F. Feydit (ibid., p. 61) ajoute que «cette règle, déjà fort compliquée en elle-même, a d'autant mieux résisté aux efforts d'analyse des grammairiens que certains monosyllabes peuvent être aussi bien substantifs que racines verbales».

Dans cette brève analyse de la langue arménienne occidentale, mise en parallèle avec le français, nous avons été amenée à faire apparaître quelques différences fondamentales entre les deux idiomes.

Sur le plan de la seconde articulation, la distinction naturelle la plus évidente est le faible inventaire des voyelles (5), alors que le système phonologique du français en comporte 16, associées à 1 et 3 semi-voyelles, respectivement. En revanche, les deux inventaires de consonnes sont très comparables.

Sur le plan de la première articulation, la différence essentielle entre les deux langues mises en présence est leur dominance grammaticale de base.

La morphologie de l'arménien est casuelle, celle du français non.

D'autre part, l'acquisition de la morphographie du nombre paraît moins complexe pour le système arménien.

Instrument d'intégration collective et d'affirmation individuelle, la langue fonctionne comme marqueur, comme indice d'appartenance.

Malgré la nature diasporique de la langue arménienne occidentale, de récentes

initiatives privées, démontrant sa "vitalité" et l'attachement de ses locuteurs, voient le jour. Nous citerons la création en France, en 1989, à l'initiative de R. Dermerguerian, du "Conseil Terminologique de l'Arménien Occidental Moderne", forgeant puis proposant, à l'aide de guides terminologiques quadrilingues (allemand-anglais-français-arménien), aux journalistes, aux écrivains, et au public en général, les équivalents arméniens des néologismes apparaissant de plus en plus dans la presse tant écrite que parlée.

Le langage est la compétence générale de communication alors que la langue est l'actualisation de cette compétence à travers les différentes sociétés. Pour C. Camilleri (1985, p. 124), *«la langue découpe et interprète, dans le réel, ce qui est en accord avec les structures représentatives, les besoins et les intérêts des groupes en conformité avec des modèles culturels qui les régissent. Puis, par sa fonction privilégiée de médiateur de la communication, elle fait partager dans l'espace ces modèles entre les membres du groupe. Enfin, elle est le principal support de la représentation culturelle à travers le temps»*.

Autour de ce concept en gravitent d'autres, tels le bilinguisme, la diglossie, le semi-linguisme, que nous aborderons dans le prochain chapitre.